

Quoi de Neuf Le Fousseret

Bulletin Municipal 2023-1



L'ensemble de l'équipe municipale,
élus et agents,
vous souhaitent une belle année 2023 !



VILLE DU FOUSSERET



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Avec ce deuxième bulletin de 2022, j'ai souhaité faire un bilan de cette année qui s'achève, qui n'a pas été très facile, et nous projeter dans l'année nouvelle qui risque d'être plus difficile encore.

En effet, nous avons vécu la conjonction de nombreux événements qui se sont télescopés et dont les effets néfastes se sont cumulés. Ce fut d'abord l'agression russe contre l'Ukraine puis les sanctions européennes contre la Russie qui ont provoqué une crise énergétique et économique dont tout le monde pâtit, y compris les finances des communes.

Ce fut ensuite la canicule qui s'est installée et la sécheresse qui dure toujours et qui impacte considérablement les productions agricoles, toutes choses qui contribuent à une crise économique dont les plus faibles, comme d'habitude, vont être les premières victimes.

Dans une telle situation, il est indispensable de se montrer solidaires et attentifs aux autres.

Ainsi, comme ils le font régulièrement, les membres du CCAS contactent les personnes âgées ou vulnérables pour prévenir d'éventuelles difficultés.

L'année 2022 a vu un seul chantier se dérouler tant les années Covid, entre autres, nous ont retardés dans nos projets. Il s'agit de l'étanchéité et de la rénovation énergétique de l'école maternelle. Les travaux se sont déroulés pendant les vacances d'été et il a fallu attendre après Toussaint pour que le chauffage soit fonctionnel. Malheureusement un temps de réglage a aussi été nécessaire pendant lequel nos petits ont eu un peu froid, je leur présente mes excuses ainsi qu'à leurs parents. Les rectifications indispensables ont été effectuées et cela ne devrait plus se produire. Cette rénovation doit rendre l'école plus économe en énergie et plus confortable pour ses usagers. Second chantier qui tarde hélas à se terminer, notre tiers-lieu doit accueillir des professionnels dans ses bureaux à partir de janvier 2023. Ce service doit attirer une population d'actifs qui seront, par ailleurs, consommateurs de ce que proposent nos commerçants du bourg.

Au quotidien, l'année 2023 sera certainement marquée par la modification des règles en matière de collecte des ordures ménagères : la mise en place de la redevance incitative. Cette réforme est destinée à diminuer le volume de déchets ménagers pour compenser l'augmentation de la taxe sur les activités polluantes. Elle doit nous faire devenir plus vertueux en matière de gestion des déchets mais il est vraisemblable qu'elle va aussi nous rendre plus « nerveux » dans un premier temps : changement de tarif, plutôt en hausse pour les plus modestes ; changement d'habitudes, moins de points d'apport volontaire donc plus éloignés, plus de tri et un volume de déchets ménagers qui se doit de diminuer, d'où 'incitation au compostage, etc. Cette opération ne sera pas sans douleur, à chacun de faire l'effort nécessaire, particulier et collectivité. Espérons qu'elle ne se soldera pas par une multiplication de dépôts sauvages.

Cette année sera aussi celle du chantier de la place de la Halle. Initialement prévus pour 2020, ces travaux ont été retardés, notamment par la crise sanitaire. Un autre maître d'œuvre a dû être choisi et le nouveau projet est en préparation. Il a fait l'objet d'une réunion publique d'où il est surtout ressorti que les commerçants de la place sont très inquiets des conséquences fâcheuses de ces travaux sur la prospérité de leur commerce.

Si la situation économique le permet, ces travaux devraient commencer début septembre 2023, pour permettre à la fête locale de se dérouler normalement, et s'achever en avril-mai 2024 avec une trêve pour les fêtes de la fin d'année 2023, là encore pour préserver le commerce local. Alors, nous aurons une place rénovée où piétons, cyclistes et automobilistes se partageront l'espace public sans exclusive. Cela renforcera l'attractivité de notre village et les commerces en seront les premiers bénéficiaires.

J'espère que, quand vous lirez ce bulletin, vous aurez passé de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An dans la foulée de l'ambiance festive engendrée par le marché de Noël.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous présente à tous, nos meilleurs vœux pour 2023. Je voudrais que cette année ne soit difficile pour aucun d'entre nous et je vous invite à vous rapprocher de la Mairie si vous ou quelqu'un de vos proches avez besoin d'aide ou de soutien.

Bonne année à tous.

Pierre LAGARRIGUE, maire du Fousseret.

SOMMAIRE

P.1 L'édito du Maire

P.2 Vie municipale

P.5 Vie associative

P.8 Agenda

P.9 Rétrospective culturelle fin 2022

P.10 Etat Civil

Expression de groupe

MVF

Intramuros sur vos smartphones

Tout savoir sur votre commune et sur votre territoire ? c'est désormais possible avec l'application mobile INTRAMUROS, que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone via l'Appstore ou le Playstore.

Tout y est : évènements, actualités, découverte de votre territoire, annuaire des services de votre commune, annuaire des commerces, des associations, des établissements scolaires et professionnels de santé.

Vous avez également la possibilité de signaler à votre commune des dégradations éventuelles, décharges sauvages, voirie abîmée, graffiti etc

Le Fousseret fait partie des quelques 800 communes à adhérer à ce nouveau concept, et c'est surtout la première à l'utiliser en Haute Garonne !



Les projets et travaux en cours

Vers une place de la halle renouvelée



Le constat

Ces dernières années la municipalité a engagé son projet de réhabilitation du centre-bourg.

Après avoir rénové le Picon, le jardin du Picon, la halle, la municipalité prépare la rénovation de la place de la halle dont l'état général s'est dégradé.

La halle, et la place qui l'entoure, sont situées au cœur du village du Fousseret.

S'y tiennent entre autres les manifestations associatives les marchés hebdomadaires, les marchés gourmands.

Sur cette place se trouvent aussi de nombreux commerces : pharmacie, bar-tabac, restaurant, librairie et services, coiffeuses, fleuriste, boucher, épicerie, pizzeria, opticienne-audioprothésiste, agence bancaire, chambre d'hôtes, boulangerie.

Redonner une place au piéton

La rénovation de la place vise à permettre à chaque usager piéton, automobiliste, cycliste, de circuler en toute sécurité dans un cadre valorisé.

Le projet préparé par un cabinet toulousain spécialisé en aménagements urbains a vocation à répondre à plusieurs enjeux.

Il s'agit tout d'abord de redonner une place aux piétons pour lesquels il est actuellement difficile de se faufiler entre les véhicules sur des trottoirs étroits et abîmés.

La totalité de la place sera définie comme un espace partagé entre les piétons et les automobilistes, et la vitesse y sera limitée à 20 km/h.

Les trottoirs seront élargis ou supprimés, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera assurée.

Un travail sur l'accès à la halle elle-même et à ses abords immédiats a été réalisé afin que la traversée piétonne de la halle soit facilitée.

Autres enjeux du projet

Il s'agit ensuite de préserver la circulation automobile et le stationnement.

Les automobilistes seront invités à se garer sur les places disponibles au Picon.

Il s'agit enfin d'embellir l'espace par la plantation d'arbres, l'installation de bancs publics et d'une fontaine. Les matériaux devront durer dans le temps mais aussi mettre en valeur la halle et les façades.

L'évacuation des eaux pluviales sera renouvelée.

Le projet est actuellement en cours de finalisation.

Après un appel d'offres et le choix des entreprises au printemps, le chantier pourra commencer en septembre 2023 pour que les festivités de l'été soient préservées.

Les commerçants seront informés du chantier et le phasage sera organisé afin de maintenir l'accès aux commerces dans les meilleures conditions possibles.

Cette opération a fait l'objet de plusieurs subventions de l'État, de la Région, du Département et d'un concours de la communauté de communes. Les aides s'élèvent à 55% du projet.

Rénovation de l'école maternelle

Après avoir rénové sur le plan énergétique plusieurs bâtiments, l'école élémentaire, la mairie, les salles du Picon, la commune a souhaité rénover la maternelle. Après appel d'offres, des entreprises locales ont pu être retenues ce qui a facilité le bon déroulement du chantier qui s'est tenu en cet été 2022.

Même si l'école maternelle n'est pas si ancienne, son ouverture date de 2000, les normes d'isolation n'étaient pas aussi strictes, ni les techniques de chauffage aussi performantes. De plus les factures énergétiques se sont envolées récemment. La rénovation énergétique est donc devenue nécessaire.

La commune a missionné M. Frydman, l'architecte partenaire, afin de présenter un projet avec un budget maîtrisé, permettant d'améliorer le confort d'été et d'hiver et de réduire les consommations et les coûts énergétiques.

Il a donc été décidé d'isoler parfaitement les plafonds, d'appliquer sur toutes les menuiseries des films thermiques permettant de conserver le chaud ou le froid, de remplacer certaines menuiseries anciennes. Les éclairages leds ont remplacé les anciens luminaires.

Une pompe à chaleur réversible a été installée pour assurer à la centaine d'enfants et adultes présents, une température agréable en toute saison.

Une VMC performante garantit un air renouvelé et sain.

Tiers-Lieu

La Mairie envisage l'ouverture du Tiers Lieu début 2023. Il est situé 8 place du 11 novembre 1918 31430 LE FOUSSERET au-dessus des salles du Picon.

Cet espace est isolé et chauffé, dispose de la climatisation, raccordé au réseau de la fibre et connecté Wi-Fi.

Il est composé de 3 bureaux de 10 m², d'un bureau de 7 m², d'une salle de réunion équipée d'un écran visio-conférence.

Un office où micro-ondes, réfrigérateur, bouilloire, cafetière et couverts seront également mis à la disposition des professionnels.



Les tarifs appliqués seront les suivants :

- Les bureaux de 10 m² :

1/2 journée : 10 € - 1 journée : 20 € - 1 semaine (pack de 10 1/2 journées) : 80 € - 1 mois (pack de 40 1/2 journées) : 250 €

- Le bureau de 7m² :

1/2 journée : 8€ - 1 journée : 16 € - 1 semaine (pack de 10 1/2 journées) : 70 € - 1 mois (pack de 40 1/2 journées) : 200 €

- Privatisation du Tiers-Lieu :

1/2 journée : 40 € - 1 journée : 80 €

De plus, un espace de stationnement est situé en bas du tiers lieu, ainsi qu'un jardin public avec vue sur les Pyrénées et à proximité se trouvent de nombreux commerces dont restaurants, boucher-traiteur.

Pour plus d'informations : 06.49.22.18.40 // tiers-lieu@mairie-lefousseret.fr

Vous serez prévenu de son ouverture sur l'application Intramuros et/ou sur le site de la Mairie.

Le Service Culturel



Le Service Culturel organise chaque mois des manifestations culturelles dans la grande salle du Picon à savoir : spectacles pour adultes ou enfants, concerts, et des séances de cinéma.

Attention changement d'heure, depuis le mois de Novembre les séances de cinéma ont lieu le samedi à 18h et le dimanche à 11h.

Retrouvez toutes les manifestations culturelles sur les journaux locaux, les radios locales, sur le site de la mairie (onglet voir sortir bouger), sur l'application Intramuros.

Mais aussi sur les réseaux sociaux

Adresse des salles du Picon (8 place du 11 novembre 1918 31430 LE FOUSSERET)

Pour plus d'informations ou pour réserver (uniquement pour les spectacles et concerts) :

06.49.22.18.40 // service.culturel@mairie-lefousseret.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis quelques temps, on note une recrudescence des travaux de construction sans que le propriétaire ait effectué la moindre demande. Pour rappel, la plupart des travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme.

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, aux travaux sur construction existante, aux changements de destination et aux travaux d'aménagement.

Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux. Dans le périmètre des Monuments Historiques (c'est le cas du bourg du Fousseret), toute modification est soumise à l'autorisation de l'architecte des Bâtiments de France.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents types de travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Il n'a qu'un caractère indicatif, il convient, pour tout projet de travaux, de s'adresser au préalable à la Mairie afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.

Si vous commencez le chantier sans avoir obtenu l'accord officiel, arrêté rédigé par le service d'instruction du Pays du Sud Toulousain et signé par le Maire, vous risquez des sanctions en plus de l'arrêt des travaux :

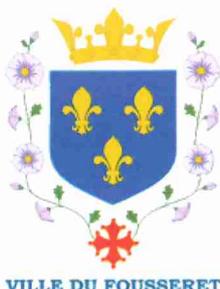
- une amende pour défaut de permis de construire comprise entre 1 200 et 6 000 € par m² de surface construite d'après l'article L. 480-4 du Code de l'urbanisme ;
- une amende de 75 000 € et trois mois de prison si vous ne respectez pas la décision du tribunal de grande instance d'après l'article L. 480-7 du Code de l'urbanisme ;
- si un ordre de démolition est prononcé, vous risquez des pénalités journalières comprises entre 7,5 et 75 € par jour en cas de non-respect des délais.
- en cas de récidive, et en plus d'une nouvelle amende, vous risquez une peine d'emprisonnement de 6 mois.

En plus, le tribunal se prononcera sur la mise en conformité, la démolition ou la réaffectation des travaux :

- mise en conformité, si votre chantier ou construction respecte les règles d'urbanisme ;
- démolition, pour les constructions sans autorisation ou qui ne sont pas conformes aux règles d'urbanisme ;
- réaffectation, selon l'article L. 480-5, du Code de l'urbanisme, « rétablissement des lieux et des sols dans leur état antérieur ».

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE URBANISME DE LA MAIRIE DU FOUSSERET

MAIRIE DU FOUSSERET Service Urbanisme
Tél : 05 61 98 41 28



VILLE DU FOUSSERET

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Du nouveau à L'Association Cycliste de Le Fousseret

Lors de la dernière Assemblée Générale du Club, Charly HAUPAIS, après de nombreuses années de cyclisme étoilées par un titre de champion de France, trois décennies de présidence au sein de l'ACF, a décidé de passer la main. Il peut être fier de la belle aventure qu'il a vécue avec ce club qu'il a vu naître, grandir et prospérer jusqu'aux sommets qu'il connaît aujourd'hui.

Un nouveau bureau composé de 25 dirigeants s'est mis en place autour de Daniel MIQUEL.

La saison 2022 a été fort brillante pour nos licenciés : beaucoup de victoires, plusieurs titres régionaux, deux titres nationaux et même une onzième place au Mondial en Italie ! Ces résultats sont le fruit de l'enthousiasme et du travail du groupe soutenu par les partenaires et les nombreux bénévoles présents tout au long de la saison sportive. Qu'ils soient tous vivement remerciés.

La nouvelle équipe s'est déjà mise au travail pour préparer la saison 2023. Nous avons déjà commencé par quatre cyclo-cross (Le Fousseret, Gratens, Lahage et Martres Tolosane : ce dernier prévu le 17 décembre). Les épreuves sur route habituelles seront reconduites. Le Tour de Le Fousseret Cœur de Garonne, animation phare du club, se déroulera les 20 et 21 mai 2023 avec départ au Fousseret et arrivée à Bérat pour la première étape.

Les coureurs se préparent lors des entraînements du samedi après-midi. L'école de cyclisme accueille les jeunes le mercredi après-midi. Grâce au travail et à la compétence de nos éducateurs, des talents émergent chez ces jeunes qui ont déjà ramené beaucoup de victoires en 2022. Nous leur souhaitons le meilleur pour 2023.



La relève, Mickaël RAPEAU, déjà habitué des podiums



Le nouveau bureau autour de Daniel MIQUEL
(absents : Isabelle HAUPAIS, Stéphane AUBRY, Pascal PELOUS, Gisèle MONTAUBAN, Vincent BARRERE, Virginie et Fabrice DUCOS, Lionel ZELMAT)

Association les Virades de l'Espoir : les remerciements d'Anny

Depuis plus de 30 ans, les Virades de l'espoir, évènement national festif et solidaire, donnent à vaincre la Mucoviscidose les moyens de poursuivre son combat contre la maladie. Au Fousseret, c'est une manifestation à laquelle nous tenons, et qu'Anny MENDONÇA supervise depuis des années.

"Je tiens à remercier chaleureusement l'école élémentaire Elsa Triolet, sa directrice et ses professeurs(res), ainsi que la société API, pour leur participation aux Virades de l'Espoir.

Nous avons pu remettre cette année la somme de 725 euros à l'association " Vaincre la mucoviscidose".

Cela me tenait d'autant plus à cœur Marine, jeune fille qui vivait sur notre commune, s'en est allée le 6 décembre 2012 " Anny MENDONÇA

Le Basket Club Fousseretois

"Le BCF a vu officiellement le jour en Novembre 1982

Le 3 novembre dernier, nous fêtons donc ses 40 ans dans son ancienne salle : le marché couvert ! souvenirs souvenirs pour certaines..

40 ans de sport, de partage, de convivialité, de travail...

Aujourd'hui, club renommé et reconnu en Haute-Garonne et dans les départements voisins, le BCF s'est forgé sa notoriété en accompagnant plusieurs générations essentiellement en féminines.

Tout au long de ces années, l'implication de bénévoles, le soutien de ses sponsors, celui des différentes collectivités l'ont fait grandir et réussir.

Aujourd'hui notre école labellisée Ecole de Basket Départementale, gage de confiance, accueille les enfants dès 5 ans grâce aux éducateurs volontaires formés par le Comité 31.

En jeunes toutes les catégories sont également représentées avec un bon niveau pré région tout comme l'équipe fanion en séniors filles qui est montée la saison dernière. Un niveau intéressant pour intégrer nos jeunes au fil du temps.

Compétition n'est pas le mot qui définit notre club – Nous avons toujours souhaité accueillir tous les jeunes avec des niveaux de jeu différents afin de permettre à chacun de pratiquer le basket, Nous sommes aujourd'hui en CTC avec les clubs de Cazères essentiellement pour les garçons et Mondavezan pour nous permettre de travailler ensemble et de faire des projets communs pour les prochaines saisons,

Enfin et pour conclure il reste le basket santé qui accueille des personnes d'âges différents mais très impliquées et qui à vu son effectif grandir pour sa deuxième année grâce aux commentaires des premiers pratiquants,

Souhaitons aux BCF de poursuivre son ascension dans le temps, mais en attendant il vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2023."

UCF XV

La saison 2022-2023 a bien débutée pour l'Union Cazerès Le Fousseret XV pour ses premières classes dans le niveau régional de la Fédérale 3 ! A quelques matchs de la fin des phases allées, l'équipe une se positionne à la 5ème place du championnat et l'équipe de réserve également à la 5ème place. Les équipes jeunes et l'école de rugby se portent tout aussi bien !

Le dimanche 27 novembre, l'UCF a organisé au Fousseret lors de la réception de nos voisins de l'Isle en Dodon, une journée sous le thème des agriculteurs. Au programme : expositions de vieux tracteurs, buffet campagnard ayant rassemblé plus de 400 personnes au marché couvert et matchs accompagnés de plus 1200 visiteurs !

Prochain évènement à noter : le cabaret de l'UCF qui se déroulera le SAMEDI 4 février 2023 à la salle des fêtes de Cazères. Réservez votre date !

Plus d'information : edrucfxv@gmail.com



Association L'atelier sophrologie

L'atelier Sophrologie vous propose des séances de Sophrologie en groupe au Fousseret, le lundi à 20h, salle de l'ancien collège. Vous pouvez nous rejoindre pour une séance d'essai gratuite.

Ces séances collectives sont un temps pour décompresser, une pause pour se relaxer, réguler son stress, gérer ses émotions ; un rendez-vous avec soi.

La Sophrologie convient particulièrement aux personnes qui rencontrent des difficultés à « se poser » et ressentent une surcharge mentale.

Elle est adaptée si votre objectif vise à gérer votre stress, votre anxiété et vos émotions, vous libérer des ruminations mentales, décharger votre corps de ses tensions, prendre du recul face aux situations, améliorer votre sommeil.

Plus largement, elle s'adresse à toute personne désireuse d'améliorer son bien-être au quotidien.



Pour tout RENSEIGNEMENT OU RENDEZ-VOUS, n'hésitez pas à prendre contact avec :

L'Atelier Sophrologie – Sophrologue : Geneviève Pons – 06.07.54.24.28 ou ateliersophrologie1@gmail.com

Le Fouss'en Folie

Le Fouss' en Folie ou comment la jeunesse rurale fait bouger son village !

C'est lors de l'été 2022 qu'un groupe de jeunes du Fousseret a pu réaliser un évènement pensé depuis 2019. 3 jeunes filles de 15 à 16 ans (à l'époque) ont fédéré un groupe de jeunes pour réaliser un évènement festif et caritatif sur leur village.

Leur volonté était de mettre en avant l'association « Du côté des femmes » qui milite pour l'égalité femme/homme et qui organise des hébergements d'urgence pour les femmes battues.

Lors de cette journée, de nombreuses animations ont été mises en places, notamment des jeux de kermesse, des stands maquillage, un stand de restauration, des jeux gonflables, un ventre glisse etc...

Cette journée s'est terminée par une course rythmée par des obstacles dans la forêt du Fousseret, un mélange de Color run et de Ruée des Fadas. L'évènement a reçu une cinquantaine d'habitants et 45 jeunes bénévoles issus de divers espaces jeunes. 640€ ont été récoltés pour l'association « Du côté des femmes ».



Parole des leadeuses du projet :

- Milia 17 ans :

« Personnellement, j'aimerais faire un Fouss' en Folie #2 car ce projet me porte énormément à cœur ! D'une part car l'organisation de cet évènement est un vrai travail collectif : l'esprit de cohésion est la clé de ce projet ! D'autre part car cette journée nous permet de mettre en avant une association qui est en lien avec nos valeurs.

Nous avons réussi à faire un Fouss' en Folie une fois et cette journée est restée gravée dans mon esprit. Il est important pour moi de perpétuer cet évènement dans notre village afin de donner sa place à la jeunesse »

- Illiana : 16 ans

« Je veux réaliser un Fouss' en Folie #2 car faire le 1er a été une expérience incroyable surtout quand on voit le résultat ! Cela m'a beaucoup plu de réaliser ce projet de A à Z et de le voir se concrétiser pour de vrai. »

- Sindy : 17 ans

« Personnellement, je veux faire le Fouss' en folie #2 car faire le premier m'a vraiment touché. Cela me rend fière de voir l'épanouissement des gens qui profitent de la journée et les retours qu'on a tous eu cet été m'a fait réfléchir ; c'est là que je me suis dit qu'on devait le refaire mais en mieux ! On ne devrait pas abandonner ce projet qui m'a rendu si fière. Cela me rendrait encore plus fière de me dire que tous les ans ce projet a lieu grâce à moi ! »



Agenda

Février

Vendredi 10 à 21h concert Jane For Tea

Samedi 11 à 18h film Couleur de l'incendie

Dimanche 12 à 11h Enzo le croco

Mars

Samedi 11 à 21h concert Shein B, son et lumières par le Fouss'En Ré

Vendredi 24 à 21h concert Araëlle

Pas de séances ciné

Avril

Vendredi 14 à 21h spectacle Stéphanie Agrain (nouveau spectacle)

Samedi 15 : Séance cinéma à 18h, film à définir

Dimanche 16 : Séance cinéma à 11h , film à définir

Mai

Samedi 13 : Séance cinéma à 18h, film à définir

Dimanche 14 : Séance cinéma à 11h , film à définir

Samedi 27 à partir de 21h concert Lemon Twist et Les Cosmonotes, son et lumières par le Fouss'en Ré

Juin

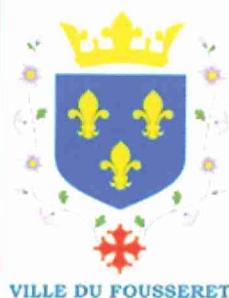
Samedi 10 : Séance cinéma à 18h, film à définir

Dimanche 11: Séance cinéma à 11h , film à définir

Samedi 17 : Festival Enfantillages



Renseignements et réservations :



Amandine DELHOM
Chargée du Service Culturel

06.49.22.18.40 /
service.culturel@mairie-lefousseret.fr

Bureau du fond étage de la médiathèque
4 rue Notre Dame 31430 LE FOUSSERET

Retrouvez toutes les infos culturelles sur :

 Service Culturel le Fousseret

 service_culturel_fousseret31

Rétrospective culturelle fin 2022

Du mercredi 14 décembre au lundi 19 décembre inclus

Les Réeries de Noël au Fousseret

Plongez avec nous au cœur de la magie de Noël !
 Une parenthèse magique pour y découvrir les artisans et les créateurs locaux, tous y trouvent naturellement une valise de 20 d'années.
 Magie de Noël et bon plaisir du terroir vous donneront certainement plus d'énergie !
 A Noël un grand moment le Fousseret sera présent tout le week-end si te souhaite une plaisir souvenir !
 Alors détache-toi, un instant, un regard, un d'émotion, un peu plus les yeux et un plaisir en souvenir !

RESTAURATION SUR PLACE
 Organisé par l'association Vivre au Fousseret
 Ne pas jeter sur la voie publique

Nocturne le
Judi
Vendredi
et Samedi

CONCERT
DUO SOUL PLACE

Tarifs :
 8 €
 5 € (réduits)

SAMEDI 08 OCTOBRE 21H
SCÈNE DU PICON

(8 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918 31430 LE FOUSSERET)
RÉSERVATIONS : 06.49.22.18.40

A partir de 2 ans
 Durée : 40 min

Les Bébetes du ukulele

5€ adultes
 3€ enfants

SAMEDI 17 SEPTEMBRE
11H - SCÈNE DU PICON
 (8 place du 11 novembre 1918 31430 LE FOUSSERET)

Réservations : 06.49.22.18.40

LÉGENDES PRÉSENTE

LE RÊVE DE NOËL

Le 18 décembre au Fousseret

BLANCHE NEIGE REGLE
SES CONTES

VENDREDI 4 NOVEMBRE
21H

TARIFS
 8 €
 5 € (réduits)

SUR LA SCÈNE DU PICON
 8 place du 11 novembre 1918 31430 LE FOUSSERET

Réservations
 06.49.22.18.40

LE
31 OCTOBRE 2022

LÉGENDES PRÉSENTE
HALLOWEEN

LE FOUSSERET
 19H - SOUS LA HALLE
 MISE EN SCÈNE MUSICALE

BOUM ET CRÊPES
 SALLE DU PICON

LÉGENDES

CHAMBRE 203

A PARTIR DE 19 ANS
 TARIFS
 8€ à 5€ (réduits)

Vendredi 23 septembre à 21h
Salle du Picon au Fousseret

8 place du 11 Nov 1918, 31430 le Fousseret
 Réservation : 0649221840

Joyeux Noël
LILI CHIPIE!
 Spectacle de magie jeune public

À PARTIR DE 6 MOIS
 DURÉE 30 MIN

ADULTES 5 €
 ENFANTS 3 €

SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 11H
SCÈNE DU PICON
 (8 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918 31430 LE FOUSSERET)

RÉSERVATIONS : 06.49.22.18.40

ALAIN SEBBAH
CHANTE SERGE LAMA

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 21H

TARIFS
 8 €
 5 € (RÉDUITS)

SUR LA SCÈNE DU PICON
 8 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918 31430 LE FOUSSERET

RÉSERVATIONS
 06.49.22.18.40

Etat Civil du 30/05/2022 au 31/12/2022



NAISSANCES :

13/06/2022 : LERO Léon
30/08/2022 : MINATCHY Keyliah
28/10/2022 : THIBAUT Giulia
24/11/2022 : DORLANNE Lou



MARIAGES :

04/06/2022 : GAGNARDOT Stéphane / DEMAURET Dorothée
09/07/2022 : ORTEGA Michel / AJAS Aurélie
25/07/2022 : TURGEMAN David / RACZYMOW Elsa
13/08/2022 : DAURE Nicolas / CASTAING Marie-Noisie
17/09/2022 : NUNES Dylan / BREART Ema
15/10/2022 : MONTANEL Ugo / DJENIAH Sophia



DÉCÈS :

27/06/2022 : BOURG Jean-Pierre
04/07/2022 : AVOUSTIN Rémy
04/07/2022 : RYCKEWAERT Hélène
12/07/2022 : DARREAU Emmanuel
13/07/2022 : CHAUVOT François
16/08/2022 : DECROUX Yves
26/08/2022 : COURET Louise veuve LALANNE
08/09/2022 : LAMARQUE Alice veuve FORNELLS
15/09/2022 : LANAFREDE Léa veuve PONS
26/09/2022 : ROGER Marie veuve PETIT
10/10/2022 : JOUGNLENS Bernard
16/11/2022 : EDELIN Georges
25/11/2022 : MEDOUS Cécile veuve CASTERES
28/11/2022 : EYCHENNE Marie veuve COURTIES

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :

11/06/2022 : DENAX Georges, décédé à MURET
27/07/2022 : BORST Maximiliaan, décédé à MOMBEZ
18/10/2022 : ZERLAUT Ghislaine veuve FINCK, décédée à SAINT-GAUDENS
23/10/2022 : DULAC Jean, décédé à MURET

Expression du groupe "Mieux Vivre au Fousseret"

Fousseretoises, Fousseretois,

Le Groupe minoritaire souhaite présenter à chacun ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

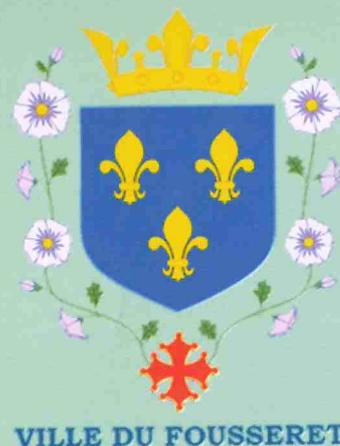
Concernant les affaires municipales, il existe plusieurs réalisations de travaux sur les bâtiments tels que la Maternelle et bientôt la salle du DOJO au Picon. En effet, les montants engagés sont importants, mais les travaux sont nécessaires pour la rénovation énergétique.

Le Tiers-lieu du Picon est terminé et entrera dans la phase de location des bureaux en janvier 2023.

Nous sommes toujours réservés quant à la rentabilité de ce projet qui coûte plus de 180 000€ d'argent public dont une partie importante reste à la charge de la commune. En effet, ce type de service aux entreprises est déjà obsolète, le télétravail et le déploiement de la Fibre sont aujourd'hui la norme.

La rénovation de la voirie de la Halle sera le prochain chantier ; nous soutenons ce projet nécessaire, mais une polémique existe déjà quant au nombre de places de parking qui sera réduit considérablement.

Les commerçants sont inquiets au sujet des nuisances liées aux travaux et à une future baisse de fréquentation du centre bourg. A ce sujet, nous, élus du Groupe minoritaire, seront force de proposition pour modifier les plans et obtenir des facilités de stationnement supplémentaires ! La proposition actuelle va à l'encontre du soutien aux commerces de la place. Nous ne laisserons pas faire !!!



MAIRIE

tél : 05 61 98 50 10

Mails :

- mairie@mairie-lefousseret.fr
- accueil@mairie-lefousseret.fr

Site web : www.mairie-lefousseret.fr

Horaires

- lundi, mardi, mercredi, vendredi
8H45 - 12H15 et 14H-17H30 (sauf
lundi ouverture 14H30
- jeudi
9H00 - 12H00 et 14H00 - 18H30

CONSEILLERS

DEPARTEMENTAUX

- Mme BAYLAC Sandrine
- M. GOJARD Loïc

Permanences tous les
deuxièmes mercredis du
mois à 10h

MEDIATHEQUE

Laure SOUVIELLE

tél : 09 64 11 77 71

Mail : mediatheque@mairie-lefousseret.fr

Site web : www.mediatheque-lefousseret.net

- Mardi 14 H à 18 H
- Mercredi 9 H à 12 H et de 14 à 18 H
- Jeudi accueil des partenaires
- Vendredi 14 H à 19 H
- Samedi 9 H à 12 H

SERVICE CULTUREL

Amandine DELHOM

Mail : service.culturel@mairie-lefousseret.fr

PERMANENCES

Maire : Pierre LAGARRIGUE

le mercredi de 10h à 12h
sur rendez-vous

Adjoints :

- Cédric BANULS
- Claudine LAFARGUE
- Laurent MARTINIE
- Anny MENDONCA

Conseillère déléguée :

Odile PERONNET

Sur rendez-vous

Conseiller délégué :

Frédéric VILLEMUR

Sur rendez-vous

Relais Communication

Claudine LAFARGUE

allo@mairie-lefousseret.fr

Sur rendez-vous

DECHETTERIE

du mardi au samedi ,

9H-12H et 14H-17h

Tél : 05 61 97 68 43

ESPACE JEUNES

Tél : 05 62 01 68 89

Pb : 06 63 63 38 60

[espacejeunes.lefousseret@
mouvement-rural.org](mailto:espacejeunes.lefousseret@mouvement-rural.org)

URGENCES MEDICALES 112

POMPIERS 18

SAMU 15

POLICE 17

URGENCES SOURDS

ET MALENTENDANTS 114

ECOLE MATERNELLE

Tel : 05 61 98 52 55 / 07 87 88 18 04

Mail : ce.0311808X@ac-toulouse.fr

ECOLE ELEMENTAIRE ELSA TRIOLET

Tél : 05 61 98 51 85 / 06 84 30 70 30

Mail : ce.0310480D@ac-toulouse.fr

ECOLE SAINTE THERESE

tél : 05 61 98 56 20 / 06 83 79 48 58

Mail : ecolesaintetherese.lefousseret@ec-mp.org

COLLEGE PIERRE ET MARIE CURIE

Tél : 05 61 98 50 27

Mail : 0310015y@ac-toulouse.fr